

**Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Nom du produit:** FRANCE MOTO PLUS NANOPLUIE

**Nom de la société:** France Plus S.A.S

176 avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine France

**Tél:** +33 1 56 05 72 06

**Email:** [contact@francemotoplus.com](mailto:contact@francemotoplus.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Section 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Tél (en cas d'urgence):** +33 1 40 05 48 48 (Centre anti poison Paris)

**Classification (CLP):** Aquatic Chronic 3: H412; Flam. Liq. 3: H226; Skin Corr. 1B: H314; STOT SE 3: H335

**Effets indésirables:** Liquide et vapeurs inflammables. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Éléments d'étiquetage:**

**Mentions de danger:** H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Pictogrammes de danger:** GHS02: Flamme

GHS05: Corrosion

GHS07: Point d'exclamation



**Mentions d'avertissement:** Danger

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FRANCE MOTO PLUS

CERAMPLUS

**Conseils de prudence:** P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+330+331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P240: Mise à liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

### 2.3. Autres dangers

**Autres risques:** Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

## Section 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux:

##### OXYDE DE DIBUTYLE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
205-575-3	142-96-1	-	Flam. Liq. 3: H226; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335; Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 3: H412	30-50%

##### NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ

265-150-3	64742-48-9	-	Asp. Tox. 1: H304; Flam. Liq. 3: H226	10-30%
-----------	------------	---	---------------------------------------	--------

##### DECAMETHYLCYCLOPENTASILOXANE

-	541-02-6	-	Aquatic Chronic 4: H413	10-30%
---	----------	---	-------------------------	--------

##### ORGANOPOLISILAZAN

-	475645-84-2	-	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Chronic 3: H412; Acute Tox. 4: H302+312; Acute Tox. 4: H302+312+332; Acute Tox. 4: H302+332; Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H312+332; Acute Tox. 4: H332	10-30%
---	-------------	---	--	--------

## Section 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

[suite...]

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Prévoir une douche de décontamination sur les lieux. Consulter immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Mousse résistante à l'alcool. Vaporisation à l'eau. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** Inflammable. En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Forme un mélange vapeur-air inflammable / explosif

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

### Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Éliminer toute source d'ignition.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

## Section 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Cond's pour la manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air. Interdiction de fumer. Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Empêcher la formation d'une charge électrostatique dans la zone d'influence immédiate. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

### DNEL/PNEC

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**DNEL / PNEC** Donnée non disponible.

**Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.

**Protection respiratoire:** Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

**Protection des mains:** Gants de protection.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

**Protection de la peau:** Vêtement de protection.

**Environnementaux:** Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Incolore

**Odeur:** Odeur caractéristique

**Pt d'éclair °C:** 23 - 60

### 9.2. Autres informations

## Section 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Autres informations:** Donnée non disponible.

**Réactivité:** Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions normales. Stable à température ambiante.

**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter:** Chaleur. Surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flamme.

### 10.5. Matières incompatibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Matières à éviter:** Oxydants forts. Acides forts.

**Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

## Section 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Ingrédients dangereux:**

#### OXYDE DE DIBUTYLE

IVN	MUS	LDLO	258	mg/kg
ORL	RAT	LD50	7400	mg/kg

**DECAMETHYLCYCLOPENTASILOXANE**

DERMAL	RBT	LD50	2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	5000	mg/kg
VAPOURS	RAT	4H LC50	8,67	mg/l

**ORGANOPOLISILAZAN**

DERMAL	RBT	4H LC50	300-2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	300-2000	mg/kg

**Dangers pertinents pour le produit:**

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	INH	Dangereux : calculé

**Symptômes / Voies d'exposition**

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

**Section 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Ingrédients dangereux:**

**ORGANOPOLISILAZAN**

ZEBRAFISH (Brachydanio rerio)	96H LC50	57,1	mg/l
-------------------------------	----------	------	------

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité:** Biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune bioaccumulation éventuelle.

**Mobilité:** Absorbé rapidement par la terre.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

**Section 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Effets nocifs divers:** Écotoxicité négligeable.

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

**Section 14: Informations relatives au transport**

**14.1. Numéro ONU**

**N° ONU:** UN2924

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

(DI-N-BUTYL ETHER; ORGANOPOLISILAZAN)

**Classe de transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage**

**14.5. Dangers pour l'environnement**

**Groupe d'emballage:** II

**Dangereux pour l'environnement:** Non

**Polluant marin:** Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**Section 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Précautions particulières:** Aucune précaution particulière.

**Règlements spécifiques:** Non applicable.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**Éval. de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

**Section 16: Autres informations**

**Autres informations**

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

\* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FRANCE MOTO PLUS

CERAMPLUS

**Phrases de rubrique 2 et 3:** H225: Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H302+312: Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.  
H302+312+332: Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H302+332: Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312: Nocif par contact cutané.  
H312+332: Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332: Nocif par inhalation.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.